



## Séance extraordinaire du 19 septembre 2023

**Procès-verbal d'une séance extraordinaire** du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le mardi 19 septembre 2023 à 20h30, au lieu ordinaire des séances, soit la salle municipale Réjean-Laporte, 2150 rue Principale, à laquelle sont présents :

**Madame la mairesse :** Sonia Desjardins

**Mesdames les conseillères :** Denyse Riquier  
Marie-Michèle Paradis

**Messieurs les conseillers :** Michel Mondoux  
Sébastien Houle  
Yvan Lapointe  
Patrick Pilon

Est aussi présente, madame Cindy Bélec, directrice générale/greffière-trésorière.

**Les membres présents forment quorum sous la présidence de madame la mairesse, Sonia Desjardins.**

### ADMINISTRATION

1. **Ouverture de la séance** par madame la mairesse, Sonia Desjardins à 20h37.

Il est proposé par Patrick Pilon et appuyé par Yvan Lapointe d'adopter l'ouverture de la séance.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour se lit comme suit :

#### ADMINISTRATION

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt et adoption du rapport financier 2022
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Il est proposé par Sébastien Houle et appuyé par Marie-Michèle Paradis d'adopter l'ordre du jour tel quel.

3. **Dépôt et adoption du rapport financier 2022**

#### 2023-09-270

Présentation du rapport financier par Mme Mélanie Morel, CPA auditeur de « DAC Comptable agréé Inc. »

Considérant la présentation du rapport financier pour l'année 2022 par l'auditeur de « DCA comptables professionnels agréé Inc. » ;

Considérant que les conseillers en ont pris connaissance;

Il est proposé par Denyse Riquier, appuyé par Michel Mondoux  
Et résolu

Que le conseil municipal confirme le dépôt du rapport financier pour l'année 2022 et en adopte le contenu.

Madame la mairesse demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

**4. Période de questions**

Aucune question.

**5. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé.  
Il est proposé par Yvan Lapointe, appuyé par Patrick Pilon et résolu de lever la séance à 20h41.

Madame la mairesse demande le vote  
La résolution est adoptée à l'unanimité

2023-09-271

---

**Sonia Desjardins**  
Mairesse

---

**Cindy Bélec**  
Directrice générale et greffière trésorière

*Je, Sonia Desjardins, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

**Sonia Desjardins**  
Mairesse